

Rapport de l'ANSES sur l'exposition aux radiofréquences et santé des enfants : il faut mieux protéger les enfants

2016-07-08 01:01:01

Communiqué de presse du 8 juillet 2016

Rapport de l'ANSES sur l'exposition aux radiofréquences et santé des enfants : il faut mieux protéger les enfants

Pour l'ANSES, mieux protéger les enfants signifie :

- Limiter l'exposition des enfants aux champs électromagnétiques ;

✗ Dissuader l'usage par les enfants de l'ensemble des dispositifs de communication mobile.

L'ANSES met en évidence l'inadéquation des normes réglementaires actuelles pour satisfaire à cette nécessaire protection et elle propose ainsi de reconsidérer les valeurs limites d'exposition réglementaires et les indicateurs d'exposition dont le DAS (débit d'absorption spécifique).

Priartem considère que ces recommandations vont dans le bon sens ; que l'Agence a pris ses responsabilités d'Agence sanitaire en les formulant et qu'il reste maintenant aux autorités politiques à les mettre en œuvre le plus rapidement possible.

En ce sens Priartem va s'appuyer sur ces conclusions pour demander une réévaluation du processus normatif et surtout des mesures concrètes de protection des enfants. L'association va ainsi saisir à nouveau le ministère de l'Education Nationale pour un arrêt du plan numérique à l'école. En effet, tel qu'il est aujourd'hui lancé, ce plan se traduit par un déploiement massif de tablettes en WiFi dans les classes y compris dans les maternelles.

Priartem rappelle que partout où c'est possible les connexions filaires doivent être privilégiées, les appareils « sans fil » devant être réservés aux situations de mobilité.

Plus que jamais nous devons demander un grand débat public sur le développement numérique dont nous avons besoin au lieu de nous laisser imposer de plus en plus de gadgets connectés. Ceci est d'autant plus crucial que la jeune génération est celle qui aura été la plus exposée et ce, dès le plus jeune âge. Nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir des regrets dans 20 ans, il sera trop tard.

Contact presse :

 Janine Le Calvez - Sophie Pelletier : 01 42 47 81 54

Presse :

 08/07/2016 - Le Monde : [Alerte sur les dangers des radiofréquences pour les enfants](#)

Ce document a été rédigé par PRIARTEM. Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser à des fins commerciales.

PRIARTEM - Tous droits réservés - © 2026